

**ALTAMIR**  
Société en Commandite par Actions  
au capital de 219 259 626 €  
Siège social : 1 rue Paul Cézanne – 75008 PARIS  
390 965 895 R.C.S. PARIS

---

## RAPPORT DE LA GERANCE DU 30 NOVEMBRE 2015

Objet : Rachat par Altamir de 991 actions B


Les parts B sont représentatives du « carried interest » c'est-à-dire de la rémunération qui a pour objet d'aligner les intérêts des actionnaires et ceux de l'équipe d'investissement (partage 80/20 du bénéfice net social retraité).

La répartition de ce « carried interest » entre les divers individus fluctue nécessaire dans le temps (départs, nouveaux arrivants, évolution de la contribution des uns et des autres). Dans les Fonds de Private Equity (FPCI), une nouvelle répartition est fixée à chaque nouveau Fonds, ainsi, par exemple, la répartition du « carried interest » dans le Fonds Apax France VII est différente de celle de France VI ; et ces deux répartitions peuvent cohabiter puisqu'il s'agit de deux entités séparées.

Dans le cadre d'Altamir, les investissements faits dans Apax France VI en parallèle d'Apax France VII sont logés dans la même entité juridique. Or, lors de la répartition du « carried interest » des Fonds Apax France VI et d'Apax France VII, la gérance a pris l'engagement de répartir le carried payé par Altamir sur les mêmes répartitions que celles des Fonds France VI et France VII. En pratique, le mécanisme que nous avons trouvé pour mettre en œuvre cette promesse était de rester dans la configuration du carried de France VI jusqu'à ce que les droits à carried de France VI soient satisfaits et de passer ensuite dans la configuration France VII.

Comme indiqué dans le rapport de la Gérance du 30 mars 2015, pour passer définitivement à la configuration France VII de la répartition des actions B, nous devons faire une nouvelle opération de rachat d'actions B au nominal (10€ par action) par Altamir. Ces parts seront ensuite annulées.

Pour rappel, le nombre total d'actions B au 31 décembre 2014 était de 18 582, nous l'avons ramené à 7 409 après l'opération du 1<sup>er</sup> semestre 2015 et nous allons le ramener avec cette opération à 6 418.

  
La Gérance

## Répartition des actions B

	Situation au 31.12.2014		Situation au 17 avril 2015		Hypothèse de situation au 31.12.2015	
	Nbre parts	%	Nbre parts	%	Nbre parts	%
Alan Patricof	206	1,11%	82	1,11%	71	1,11%
Bertrand Pivin	1072	5,77%	801	10,81%	777	12,11%
Claude Rosevègue	422	2,27%	239	3,23%	223	3,47%
Eddie Misrahi	3587	19,30%	1435	19,37%	1244	19,38%
Gilles Rigal	897	4,83%	634	8,56%	611	9,52%
Isabelle Rambaud	1441	7,75%	831	11,22%	777	12,11%
Laurent Ganem	1798	9,68%	147	1,98%	0	0,00%
Martine Clavel	656	3,53%	207	2,79%	167	2,60%
Altamir Gérance	4605	24,78%	1032	13,93%	715	11,14%
Monique Cohen	897	4,83%	634	8,56%	611	9,52%
Patrick de Giovanni	2390	12,86%	756	10,20%	611	9,52%
Hervé Descazeaux	611	3,29%	611	8,25%	611	9,52%
	<b>18 582</b>	<b>100%</b>	<b>7 409</b>	<b>100%</b>	<b>6 418</b>	<b>100%</b>